



MINISTÈRE DES OUTRE-MER



CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

**L'association des Centres d'Animation de Ressources et d'Information
sur la Formation – Observatoires Régionaux Emploi Formation
(CARIF-OREF)**

16 avenue Jean-Moulin – 75014 Paris

Représentée par Monsieur Vincent MERLE

Le Commandement du Service militaire adapté (COMSMA)

27, rue Oudinot – 75358 Paris 07 SP

Représenté par le Général Philippe LOIACONO

**L'Office National d'Information sur les Études et les Professions
(ONISEP)**

12 mail Barthélémy Thimonnier 77 437 Marne la Vallée Cedex 2

Représenté par Monsieur Jean-Pascal CHARVET

Présentation des partenaires

a. Les CARIF-OREF.

Présents dans chaque région, les CARIF- OREF constituent un réseau d'opérateurs auprès des professionnels de la formation. Financés par l'Etat et les Régions dans le cadre des contrats de projets, ils sont en relation avec les partenaires sociaux et les acteurs de la formation professionnelle. Ils s'adressent aux professionnels de la formation et assurent trois fonctions essentielles :

1. favoriser la formation tout au long de la vie par l'accès à l'information sur la formation professionnelle, sur les droits et voies d'accès à la formation.
2. apporter un appui aux réseaux d'informateurs locaux dans leurs missions d'information, d'orientation, d'insertion et de formation.
3. contribuer à l'observation, l'analyse et la prospective sur les évolutions de l'emploi, des compétences, des qualifications, de la formation et de la relation emploi-formation, ainsi que sur les évolutions des besoins et attentes des publics et ce en prenant en compte les mutations économiques, démographiques et sociales.

Le réseau des CARIF-OREF regroupé au sein de l'association des CARIF-OREF a mis en place deux bases de données complémentaires

- Certif Info : c'est un référentiel documentaire qui contient les certifications professionnelles, les diplômes et titres, les Certificats de Qualification Professionnelle et autres certifications reconnues par les branches professionnelles.
- Offre Info : c'est le regroupement des bases offres des CARIF-OREF. Elle contient l'offre de formation continue financée sur fonds publics.

b. L'ONISEP.

L'ONISEP est un établissement public, sous tutelle du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur. Il exerce ses missions grâce à un réseau composé d'un siège social situé à Lognes et de 28 délégations régionales (DR-ONISEP).

L'ONISEP a pour mission d'élaborer et de mettre à la disposition du public les outils nécessaires à l'information et à l'orientation pour une meilleure connaissance des formations et des activités professionnelles. Dans ce cadre, l'ONISEP a développé un savoir-faire reconnu en matière d'ingénierie de l'orientation et élaboré une documentation essentielle à l'exercice de cette mission, dont une base de données informatisée sur l'offre de formation ci-après dénommée « IDEO ».

Il développe des sites et plusieurs applications informatiques, notamment en partenariat avec les branches professionnelles et les CARIF-OREF, centrés sur les relations entre les métiers, les formations et le système éducatif.

L'ONISEP assure la maintenance de Certif Info et Offre Info.

c. Le Service militaire adapté.

Les régiments du Service militaire adapté (RSMA) et les groupements du Service militaire adapté (GSMA) sont des organismes militaires dédiés à la formation des jeunes ultramarins de 17 à 26 ans « en décrochage » du monde de la formation et de l'emploi. Originales dans leur fonctionnement et leurs offres de formations, elles enseignent autant un savoir-être citoyen indispensable à l'insertion, qu'un savoir-faire professionnel sur 50 métiers.

Bien que s'adressant volontairement à une population de jeunes ayant eu le moins d'opportunités, le Service militaire adapté (SMA) réussit, grâce à son expérience, ses moyens et ses partenaires à insérer plus de 70% des stagiaires formés.

Dans le cadre de sa mission de promotion sociale et de sa montée en puissance relative au projet SMA 6000 prévu pour échéance 2016, le COMSMA souhaite à la fois rendre plus lisible ses offres de formations professionnelles à l'échelle nationale et régionale, mais aussi connaître plus facilement les formations professionnelles complémentaires existantes. En effet, ceci permettra d'appuyer son action dans la mission d'insertion qui lui est fixée par le Ministre des Outre-mer.

Compte tenu de ce préambule, les trois partenaires précités ont décidé de formaliser leurs relations par la signature d'une convention cadre de partenariat détaillée de la façon suivante :

Article 1 – Objet du présent accord

Le présent accord-cadre a pour objet de préciser les modalités de collaboration entre l'association des CARIF-OREF, l'ONISEP et le COMSMA dans le cadre de l'utilisation des bases de données Certif Info et Offre Info. Elle vise à diffuser plus largement les offres de formations professionnelles des RSMA et des GSMA, tout en précisant notamment leur calendrier.

Article 2 – Axes de collaboration

Le présent accord-cadre s'articule autour de deux axes :

- la diffusion plus large des offres de formations professionnelles proposées par le SMA.
- la mise en place d'une collaboration active entre le COMSMA, l'association des CARIF-OREF et l'ONISEP.

Cette collaboration pourra ensuite se décliner localement par la mise en place de conventions entre les régiments de Service militaire adapté, les CARIF-OREF d'Outre-mer et les DR-ONISEP en Outre mer.

Article 3 – Engagements réciproques

Pour la réalisation de ces objectifs :

Le COMSMA s'engage à :

- alimenter la base de données Offre Info de manière semestrielle au niveau national ou local en diffusant l'ensemble des calendriers d'offres de formation professionnelle dispensées dans les corps.
- diffuser ses appels d'offres de formations complémentaires au niveau local en s'appuyant sur les CARIF-OREF d'Outre-mer.
- développer et entretenir des liens étroits avec les CARIF-OREF et les DR-ONISEP en participant aux réunions organisées par les CARIF-OREF et les DR-ONISEP d'Outre-mer et de métropole qui abordent des thèmes ou des problématiques se rapprochant de sa mission, dans les domaines de la prospective, l'offre de formation et l'évolution des métiers.
- faire participer les CARIF-OREF et les DR-ONISEP lors des Conseils de Perfectionnement en vue d'étudier conjointement la pertinence de la création de nouvelles filières.
- promouvoir la déclinaison de cette convention à l'échelle régionale auprès des RSMA et GSMA.

L'association des CARIF-OREF s'engage à :

- délivrer un accès aux bases de données Certif Info et Offre Info au COMSMA, aux RSMA et GSMA.
- S'assurer de la complétude et de la cohérence de la saisie de la base de données des offres de formation du réseau CARIF-OREF.
- renforcer les liens existants avec les RSMA et GSMA en invitant les directeurs recrutement formation insertion (DRFI) des RSMA, par le biais des CARIF-OREF d'Outre-mer, aux réunions dont les thèmes et les problématiques se rapprochent de leur mission, ou en leur diffusant des informations et des recommandations susceptibles de les intéresser et de les concerner.
- promouvoir la déclinaison de cette convention à l'échelle régionale auprès des CARIF-OREF d'outre-mer.

L'ONISEP s'engage à :

- contribuer à la maintenance des bases de données Certif Info et Offre Info
- renforcer les liens existants avec les RSMA et GSMA en invitant les DRFI, par le biais des Délégations régionales d'Outre-mer, aux réunions dont les thèmes et les problématiques se rapprochent de leur mission, ou en leur diffusant des informations et des recommandations susceptibles de les intéresser et de les concerner.
- promouvoir la déclinaison de cette convention à l'échelle régionale auprès des Délégations régionales de l'ONISEP en Outre-mer.

Article 4 – Pilotage et durée de l'accord

4.1 Pilotage

La mise en œuvre de l'accord est assurée conjointement par le Pôle Opérations du COMSMA, le Conseil d'Administration de l'association des CARIF-OREF et la direction de l'ONISEP.

Le suivi technique est assuré :

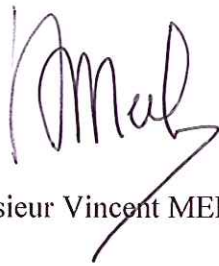
- pour le COMSMA par la cellule Etudes Prospectives du Pôle Opérations,
- et pour l'association des CARIF-OREF par l'ONISEP.

4.2 Durée de l'accord et résiliation

Le présent protocole cadre entre en vigueur le vendredi 26 octobre 2012 pour une durée de 2 ans, renouvelable par reconduction expresse.

Pendant cette durée, toute modification des conditions ou modalités d'exécution du présent protocole, définies d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Il peut être résilié par anticipation par l'une ou l'autre partie, sous préavis de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à *Paris*, le 25 OCT. 2012



Monsieur Vincent MERLE

Président de l'association des CARIF OREF



Général Philippe LOIACONO

Commandant le Service militaire adapté

Monsieur Jean-Pascal CHARVET



Directeur de l'ONISEP